

Avis d'appel public à la concurrence

(Directive 2014/24/UE)

Services.

Section I : Pouvoir adjudicateur :

I.1) Nom, adresses

- DOMANYS - 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre (FR),
tél. : +33 0386495000,
code NUTS : FRC14

Point(s) de contact :

Plate-forme Territoires Numériques <https://ternum-bfc.fr>

Courriel : siegesocial@domanys.fr

Tél : +33 0386495000

Adresses internet :

Adresse principale : [https://\(URL\)www.domanys.fr](https://(URL)www.domanys.fr)

Adresse du profil d'acheteur : (URL) <https://ternum-bfc.fr>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via :

<https://ternum-bfc.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

Section II : Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

La prévention et les prestations de service d'hygiène.

La destruction ou l'enlèvement des nids d'hyménoptères.

Le nettoyage et la désinfection des colonnes vide-ordures, des locaux poubelles et abris conteneurs.

Le débouchage des colonnes vide-ordures.

II.1.2) Code CPV principal :

90900000

II.1.3) Type de marché

Type de marché : service, catégorie 1, code NUTS : FRC14

II.1.4) Description succincte

Le présent marché a pour objet la prévention et les prestations de service d'hygiène (Dératisation, Désinsectisation, Désinfection), la destruction ou l'enlèvement des nids d'hyménoptères (frelons, guêpes, chenilles, abeilles, ...), le nettoyage et la désinfection des colonnes vide-ordures, des locaux poubelles et des abris conteneurs et le débouchage des colonnes vide-ordures, sur l'ensemble du patrimoine de DOMANYS (locatif et administratif) et celui géré par DOMANYS pour le compte de tiers.

Il consiste en la réalisation :

- De campagnes annuelles d'entretien préventif,
- D'interventions techniques ponctuelles réalisées à la demande du Pouvoir Adjudicateur par commandes sur bordereau de prix unitaires.

II.1.5) Valeur totale estimée : sans objet

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Possibilité de soumettre des offres pour :

☒ un seul lot

☐ un ou plusieurs lots

☒ tous les lots

II.2) Description

II.2.1) Intitulé :

LOT N°1 : Prestations d'hygiène « 3D » (dératisation, désinsectisation, désinfection) et la destruction ou l'enlèvement des nids d'hyménoptères (frelons, guêpes, chenilles, abeilles, ...) sur l'ensemble du patrimoine.

LOT N°2 : Nettoyage et désinfection des colonnes vide-ordures, des locaux poubelles et des abris conteneurs, et le débouchage des colonnes vide-ordures, sur l'ensemble du patrimoine.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : sans objet

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC14

II.2.4) Description des prestations

Voir ci-dessus.

II.2.5) Critères d'attribution

Le marché est attribué au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse, au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

II.2.6) Valeur estimée : sans objet

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

La durée du marché est de 1 an, à compter du 01/01/2021, reconduit trois fois, par période d'une année.

La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. La dénonciation par le pouvoir adjudicateur se fera par lettre recommandée avec accusé de réception, quatre mois avant la date de reconduction.

Le marché s'achèvera au plus tard le 31/12/2024.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : OUI

Description des options :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art.R.2122-7 du Code de la Commande Publique) : ☒NON ☐OUI :
- Tranches optionnelles (art.R 2113-4, R 2113-5 et R 2113-6 du Code de la Commande Publique):
☒NON ☐OUI :

- Reconduction du marché public (art. R 2112-4 du Code de la Commande Publique.) :
☐NON ☒OUI : 3 reconductions d'une année chacune

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques : sans objet

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des Fonds de l'Union Européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélections tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Information sur les marchés réservés : sans objet

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession : sans objet

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : sans objet

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : voir le mémoire technique.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord cadre : NON

IV.1.4) Information sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : sans objet

IV.1.6) Enchère électronique : sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : 26 juin 2020

Heure locale : 17h00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : sans objet

IV.2.4) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Date : 29/06/2020
Heure : 8h00

Section VI : Renseignements complémentaires

Visites des lieux : sans objet

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://ternum-bfc.fr> (référence hygiène).
En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, le prestataire dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme e-bourgogne, étant entendu que nous n'enversons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ **par le biais de la plate-forme** : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site <https://ternum-bfc.fr>

Les conditions et modalités de remise de votre réponse

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9, rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant les dates et heures fixées par le présent document, par voie postale en recommandé avec avis de réception.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques : sans objet

VI.3) Informations complémentaires :

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domany's n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint) ☐

Domany's impose un groupement : ☐ conjoint ☒ solidaire

Argumentaire : nécessité que les prestations soient exécutées sans délais supplémentaires en cas de défaillance d'un cotraitant au titre de la qualité de service due aux locataires, du maintien de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du patrimoine.

En cas de groupement d'entreprises :

- Le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes,
- Une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

Vous avez même la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

Important : la composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises.

VI.4) Procédures de recours

Nom officiel :

Tribunal Administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE: 14 mai 2020

Date d'envoi du Présent avis : 19 mai 2020